

MÉMO MALIN

Ma chaudière individuelle



Pour chauffer votre logement et faire des économies, vous devez vous assurer du bon usage de votre chaudière. Ce mémo malin vous propose des conseils pour votre confort et votre sécurité.



Ce que je dois savoir

- Une chaudière mal entretenue peut être à l'origine de fuites de monoxyde de carbone, un gaz invisible, inodore, potentiellement mortel. Une fois par an, Paris Habitat fait entretenir la chaudière par un professionnel équipé d'un détecteur de monoxyde de carbone.

- Cette visite du chauffagiste vous permet de :
 - gagner en confort et d'assurer votre sécurité. Vous réduisez jusqu'à 5 fois les risques de panne, qui arrivent essentiellement pendant les périodes les plus froides et que votre équipement est sollicité.
 - contribuer à la préservation de l'environnement. Un bon réglage de votre équipement contribue à diminuer vos émissions de CO2.
 - optimiser le rendement de votre chaudière et donc de réduire votre facture de gaz.
 - répondre à une obligation réglementaire.

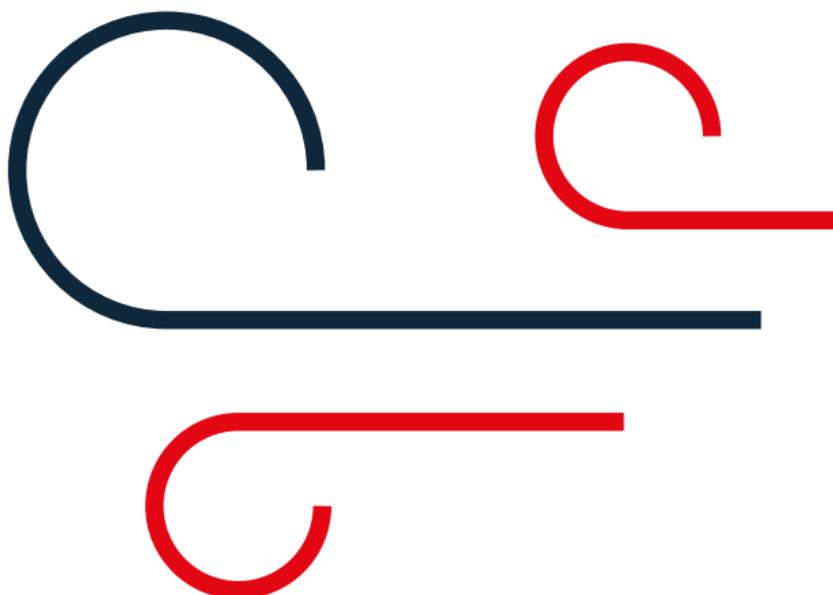
N'oubliez pas : une fois par an, un professionnel doit entretenir votre chaudière. Il est impératif de lui ouvrir votre porte.



Ce que je dois faire

POUR VOTRE SÉCURITÉ

- La chaudière individuelle et les conduits d'évacuation doivent être accessibles (pas de meuble autour de la chaudière ni de coffrage des conduits).
- La propreté de l'installation gaz concourt à votre sécurité. Un nettoyage régulier de la chaudière (graisse, nuisibles, etc) est obligatoire. Évitez de placer une plaque de cuisson sous votre chaudière.
- Ne stockez pas de produits ménagers sous l'appareil.



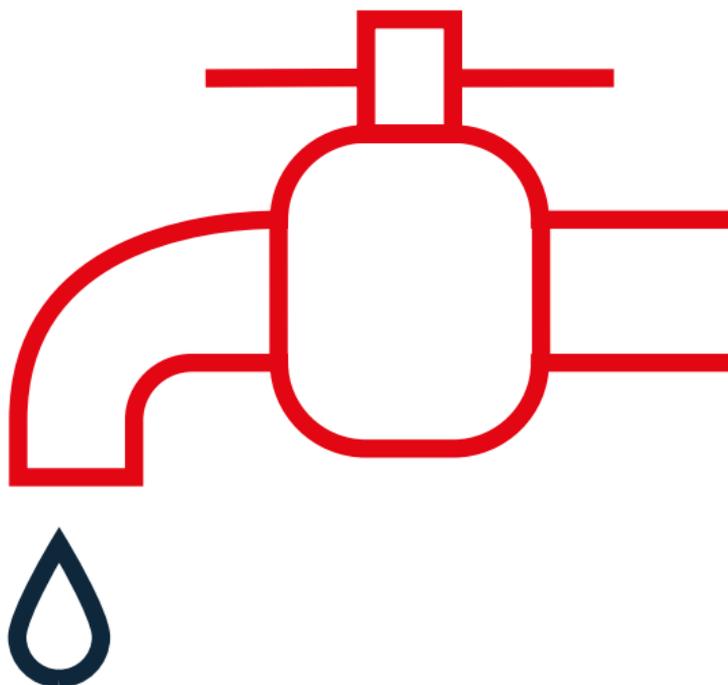


- Le renouvellement d'air est indispensable pour votre sécurité et le bon fonctionnement du chauffage. Les entrées d'air ne doivent pas être obstruées et doivent être nettoyées régulièrement.
- Ne branchez pas votre hotte aspirante aux conduits de votre chaudière.
- Laissez un espace suffisant autour des radiateurs et ne les obstruez jamais en veillant notamment à ce que les rideaux ne les couvrent pas. Ne mettez pas de meubles devant.
- Pensez à maintenir la température de votre appartement à 19 °C. Baissez-la durant la nuit (17 °C conseillé). Baisser d'un degré la température du logement, c'est faire 7 % d'économie de gaz.
- Aérez en grand tous les jours (même l'hiver) pendant 15 minutes les pièces, fermez les robinets des radiateurs ou mettez le thermostat d'ambiance en position « Arrêt ».
- En cas d'absence, calez la température à 12 °C.



Faites des économies d'énergie

- Privilégiez les douches aux bains, vous ferez ainsi des économies d'eau et de gaz.
- Pensez à fermer le robinet lorsque l'eau n'est pas utile (brossage de dents, shampoing, etc).
- Ne vous lavez les mains à l'eau chaude que lorsque c'est nécessaire.



CONSEIL MALIN POUR ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE

Avant la période de chauffe : (fin septembre), faites une « pré-mise en service » :

0. Nettoyez vos radiateurs.
1. Ouvrez les robinets de tous les radiateurs.
2. Passez en mode « hiver ».
3. Vérifiez que la pression de l'eau au niveau de la chaudière est comprise entre 1,5 et 2 bars.
4. Si le niveau est en deçà, il faut prévoir le remplissage avant de passer à l'étape suivante.
5. Augmentez le thermostat pour faire démarrer la chaudière.
6. Vérifiez que les radiateurs fonctionnent.
7. Baissez le thermostat au minimum.
8. Repassez en mode « été ».

Si l'une de ces étapes ne peut pas être réalisée (par exemple si les radiateurs ne chauffent pas), il faut contacter votre gardien qui mandatera le chauffagiste.

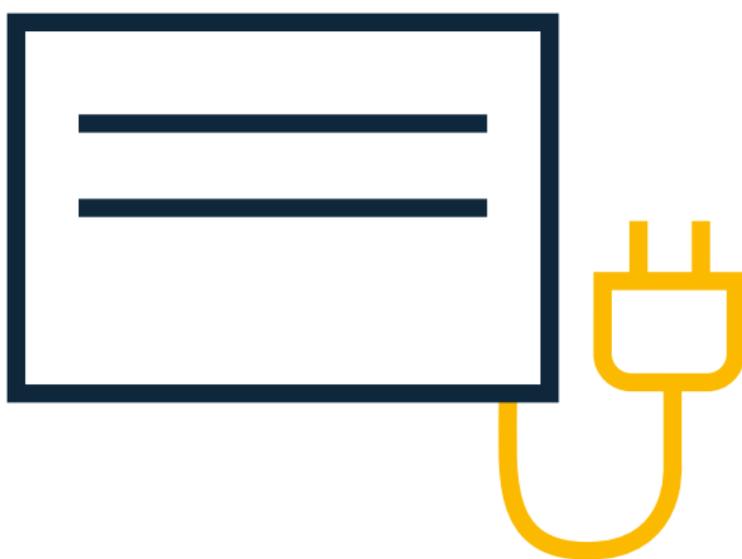
- Manipulez une fois par an vos robinets de radiateur, cela évitera qu'ils se bloquent dans le temps.
- Vérifiez le bon réglage de l'horloge (heure correcte).
- Soyez attentif aux bruits anormaux de la chaudière (ex. : claquement, grondement, sifflement, etc) et signalez-les rapidement au gardien.



La prestation de maintenance

- Lorsque vous demandez une intervention au prestataire de maintenance :
- Notez les codes pannes que la chaudière indique,
 - Précisez dans la mesure du possible les pannes en décrivant par exemple : « fuite au niveau d'un radiateur du salon » et non pas « chaudière en panne ».

Votre gardien peut vous aider dans ces démarches.



Vos mémos malins

Paris Habitat met à votre disposition dans les loges et les agences une collection de mémos malins pour répondre à toutes vos questions pratiques sur votre logement ou sur la vie du bail.



À qui dois-je m'adresser ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre gardien ou votre agence.

Paris Habitat
21 bis, rue Claude-Bernard
75005 Paris
01 71 37 00 00
www.parishabitat.fr

